

DEC133439INSU

Décision portant cessation de fonctions de M. Daniel GUEDALIA, chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision DEC123042INSU du 11 janvier 2013 nommant M. Daniel GUEDALIA chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut National des Sciences de l'Univers;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 01 janvier 2014, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut National des Sciences de l'Univers exercées par M. Daniel GUEDALIA auprès du président du CNRS.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation régionale Midi-Pyrénées.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 janvier 2014

Alain Fuchs